

## 5 - Calendrier du concours :

- Lancement du concours à la rentrée scolaire 2009.
- Les classes participantes sont encouragées à participer à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et à découvrir l'exposition de l'ONAC intitulée « La Grande Guerre ».
- Travail de recherche et de réalisation du cahier : de septembre 2009 à début mai 2010.
- Date limite d'envoi des travaux au service départemental : le 6 mai 2010 (cachet de la poste faisant foi).
- Examen des travaux par le jury national : à compter de juin 2010.
- Annonce des résultats à compter de juin 2010.
- Remise des prix : mi-juin 2010

## 6 - Prix remis aux lauréats :

- 1er prix : Journée pédagogique à Paris.
- 2ème et 3ème prix : Remise de récompenses par les deux services départementaux de l'ONAC concernés.
- Mentions spéciales éventuelles.

## 7 - Les outils pédagogiques pour préparer le concours :

- **une mallette** conçue à partir des vingt panneaux de l'exposition. Chacun est illustré par un fac-similé d'un document d'époque (journal, photographie, affiche...) s'adressant particulièrement à des enfants. Ainsi une planche à découper « La classe alsacienne » permet de revenir sur les raisons de la guerre. Des ouvrages de littérature jeunesse complètent également ces outils.

- **une exposition** qui retrace en vingt panneaux les événements majeurs des cinq années de guerre et approfondit certains thèmes comme « la vie dans les tranchées », « la participation de l'Empire » ou « le rôle des enfants » pendant le conflit.

Les enseignants qui le souhaitent, peuvent les emprunter, gratuitement, sur demande auprès du service.



Mémoire et solidarité

### Contact :

Service départemental de l'ONAC du Lot  
Caserne Bessières, rue de la Barre, 46000 CAHORS  
Tel : 05.65.23.34.01 / Fax : 05.65.23.34.09  
Courriel : [christophe.capron@onacvg.fr](mailto:christophe.capron@onacvg.fr)  
Lien internet : <http://www.defense.gouv.fr/onac/>  
Rubrique « les petits artistes de la mémoire »

# Concours scolaire



## Les petits artistes de la mémoire La Grande Guerre vue par les enfants

Avec la disparition des derniers Poilus, c'est le témoignage direct des acteurs de la Première Guerre mondiale qui s'éloigne. Aussi, le concours scolaire intitulé : « **Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants** » a pour objet de préserver et de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande Guerre.

Ce concours, placé sous le patronage conjoint du **Ministre de l'Éducation nationale** et du **Secrétaire d'État à la Défense et des anciens combattants**, est organisé par l'**Office National des Anciens Combattants (ONAC)**, en partenariat avec :

- l'association Renefer,
- le Musée de la Grande Guerre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux,
- l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, la Fédération Nationale André Maginot,
- le Souvenir Français,
- la Fédération nationale des plus grands Invalides de Guerre,
- l'Union Fédérale des associations françaises d'anciens combattants,
- la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie
- et la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense (DMPA).

# Règlement du concours 2009-2010

## 1- Objet du concours :

Le travail de réflexion des classes participantes s'articulera autour des 3 grandes étapes suivantes :



**1 :** Sélection par la classe d'un Poilu originaire de leur commune ou de leur département (Poilu dont le nom figure sur le monument aux Morts, ascendant d'un des enfants de la classe...).

**2 :** Recherche d'informations sur le parcours du Poilu.

Cette enquête sur les traces de cet homme peut :

- consister en des recherches au service d'Etat Civil de la mairie ou au service des archives départementales et permettre ainsi aux enfants de découvrir le rôle et le fonctionnement de ces services administratifs ;

- les amener à rencontrer la famille du Poilu ou des représentants d'associations patriotiques locales ;

- leur faire découvrir des musées ou des lieux emblématiques de la Grande Guerre...

Le contenu de cette étape est donné à titre indicatif. Le professeur, responsable de la classe participante, aidé par le délégué à la mémoire combattante de l'ONAC, reste libre de choisir les démarches les plus appropriées à la compréhension, par les enfants, de l'histoire de la Grande Guerre et à la découverte de la vie du Poilu sélectionné.

**3 :** Réalisation par la classe d'un « cahier » de dessins, de poèmes et de textes retraçant l'histoire du Poilu à la manière du carnet de Renefer intitulé « Belle Petite Monde ». La classe s'inspirera librement de ce carnet pour relater l'histoire de son Poilu.

## 2 - Modalités de participation :

- Le concours est ouvert à toutes les classes primaires de CM1 et de CM2.
- Toute participation est à but non lucratif.
- Les classes participantes autorisent l'utilisation, totale ou partielle, de leur travail par l'ONAC et ses partenaires (dans le cadre des dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment les articles L 122-1, 3, 5 et 7). Les participants conservent les droits moraux attachés à leurs travaux et le nom des établissements avec indication de la classe concernée sera systématiquement mentionné lors d'éventuelles publications.
- Les cahiers seront retournés aux classes participantes, sous réserve de leur demande expresse.

## 3 - Critères de sélection des travaux :

Le cahier doit présenter les dessins et les textes de plusieurs enfants, le projet doit mobiliser toute la classe.

Le carnet doit être réalisé sur du papier de format A4 maximum et être composé d'une trentaine de pages maximum.

Le contenu du cahier sera apprécié sur sa qualité historique, son esthétisme général, son originalité et l'émotion qu'il dégage. Les raisons ayant guidé le choix du Poilu, la diversité et la qualité des démarches entreprises ainsi que toute initiative propre à témoigner de l'implication particulière de la classe seront présentées dans un document annexe rédigé par le professeur et transmis avec le carnet réalisé par la classe. Son contenu sera pris en compte par le jury national.



## 4 - Composition et organisation du jury :

Chaque service départemental de l'ONAC adresse au département de la mémoire combattante le carnet réalisé par la classe qui a participé au concours dans son département. Si un service départemental de l'ONAC reçoit plusieurs carnets, il se doit d'organiser un jury départemental présidé par le directeur du service, qui a voix prépondérante. Ce jury sélectionne le travail qui mérite le plus d'être soumis au niveau national.

- Le jury national, indépendant et souverain, est composé de 10 personnes maximum. Il est présidé par le directeur général de l'ONAC.
- Le Président a voix prépondérante.
- Les autres membres du jury disposent d'une voix de même valeur.
- Chaque cahier est examiné par le jury dont les décisions ne peuvent donner lieu à aucun recours.

La liste des lauréats sera communiquée aux délégués à la mémoire combattante par le département de la mémoire combattante. Les classes lauréates seront également informées par courrier du département de la mémoire combattante de l'ONAC.



Les illustrations sont extraites du carnet de Renefer, « Belle Petite Monde », éditions Somogy Editions d'Art © Association Renefer